

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MONTCALM**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022**

Le conseil de la municipalité de Montcalm siège en séance extraordinaire, ce 19 décembre 2022 à 19 heures, à la Salle Yves-Thérien sise au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville à Montcalm.

Sont présents à cette séance les conseiller(ère)s:  
Denis Courte, Suzanne Dyotte, Huguette Drouin, Richard Pépin et Pierre Bertrand

Il est constaté aux fins de la présente que la conseillère Édith Crevier a été dûment convoquée.

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Steven Larose.  
Est également présent, Michael Doyle, directeur général et greffier-trésorier.

**1. 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022**

Le maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

22-12-214

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 décembre 2022.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

**3. PRÉSENTATION DU BUDGET**

Steven Larose, maire, présente le projet de budget pour l'exercice financier 2023.

**4. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

Steven Larose, maire, présente le projet du programme triennal des dépenses en immobilisations pour l'exercice financier 2023.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

**6. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023**

22-12-215

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le budget pour l'exercice financier 2023 au montant de : 1 735 967 \$ qui se détaille comme suit :

**REVENUS**

Taxes foncières	1 259 200 \$
Paiement tenant lieu de taxes	28 656 \$
Autres revenus de sources locales	75 886 \$
Transferts	111 212 \$
Excédent affecté	261 014 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 735 967 \$</b>

## DÉPENSES

Administration générale	492 963 \$
Sécurité publique	284 081 \$
Transport	426 395 \$
Hygiène du milieu	172 102 \$
Aménagement et urbanisme	117 167 \$
Loisirs et culture	126 227 \$
Frais de financement	9 532 \$
Dépenses en immobilisations	77 000 \$
Affectation (fonds de réserve pour élections)	5 000 \$
Dette à long terme (Rénovation de l'hôtel de ville)	25 500 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 735 967 \$</b>

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

### 7. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

22-12-216

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Madame Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal de dépenses en immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 tel que résumé ci-dessous :

Objet	2023	2024	2025
Infrastructure Administration	48 000 \$	12 000 \$	-
Transport	307 495 \$	250 000 \$	250 000 \$
Sécurité publique	-	-	-
Loisirs et culture	4 000 \$	-	-

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

### 8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une 2<sup>e</sup> période de questions est offerte aux citoyens présents.

### 9. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

22-12-217

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité de clore la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 relative au budget.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Steven Larose, maire

\_\_\_\_\_  
Michael Doyle, directeur général  
et greffier-trésorier